

L'enseignement des langues étrangères en Algérie : les enjeux et les défis de l'introduction de l'anglais au primaire



Teaching Foreign Languages in Algeria: The Stakes and Challenges of Introducing English in Primary Schools

Benferhat Hakim¹, Hassane Missoun Benziane²

¹Université Ibn Khaldoun- Tiaret,(Algérie);hakimbenferhat@hotmail.fr

²Université Hassiba Benbouali- Chelef,(Algérie);missoum63@yahoo.fr

Résumé:

Cet article se penche sur l'état actuel de l'enseignement des langues étrangères en Algérie à la lumière de la réforme initiée par le ministère de l'éducation nationale à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023. Cette réforme consiste en l'introduction de l'enseignement de la langue anglaise dès la troisième année, faisant ainsi perdre au français son statut de seule langue étrangère enseignée au niveau de ce palier. Officiellement, l'ajout de l'anglais au côté du français est perçu comme une réponse aux besoins croissants en compétences linguistiques, compte tenu de son statut prédominant dans les sphères académiques, professionnelles et internationales.

Mots clés: primaire; apprentissage simultané; Langues étrangères; enjeux et défis.

Summary:

This article examines the current state of foreign language teaching in Algeria in light of the reform initiated by the Ministry of National Education for the 2022-2023 school year. This reform involves the introduction of English language instruction starting in the third year, thereby diminishing French's status as the only foreign language taught at this level. Officially, the addition of English alongside French is seen as a response to the growing demand for language skills, given English's predominant status in academic, professional, and international spheres.

Keywords: primary; simultaneous learning; foreign languages; issues and challenges

Auteur correspondant: Benferhat Hakim, **email:** hakimbenferhat@hotmail.fr

1. INTRODUCTION

L'introduction de la loi d'orientation sur l'éducation nationale N° 08-04 du 23 janvier 2008 met en évidence que depuis l'indépendance, l'Algérie a régulièrement accordé une grande importance à l'éducation de ses citoyens, en allouant de manière continue des ressources importantes de sa richesse nationale au développement du secteur de l'éducation. Les politiques éducatives du pays, mises en œuvre à travers diverses réformes, visaient et visent essentiellement à offrir aux apprenants algériens un accès à la pensée universelle et à favoriser une ouverture aux échanges culturels et civilisationnels avec d'autres sociétés.

S'agissant de l'enseignement des langues étrangères, l'article 2 de la loi¹ susmentionnée précise que l'école doit, entre autres, assurer l'acquisition d'au moins deux langues étrangères. Cette compétence permettra aux élèves de s'ouvrir au monde, d'accéder aux ressources documentaires et de faciliter les échanges avec des cultures et civilisations étrangères.

Durant soixante ans (1962- 2022)², l'enseignement des langues étrangères était principalement axé sur le français. La troisième année du cycle primaire marque le début officiel de l'apprentissage de cette langue. L'objectif de son enseignement est de développer chez les petits apprenants des compétences de communication à l'oral (écoute/parole) et à l'écrit (lecture/écriture). Car un développement harmonieux de ces quatre aptitudes est susceptible de développer l'autonomie de l'apprenant et, plus que tout, de le prédisposer à apprendre à apprendre. Ces compétences contribueront à les préparer à un apprentissage continu tout au long de leur vie, à jouer un rôle actif dans les sphères sociales, culturelles et économiques, et à s'adapter aux transformations de leur environnement.

Lors de la rentrée scolaire 2022-2023, le paysage éducatif national a subi une transformation majeure sous l'impulsion d'une décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune consistant à introduire l'enseignement de l'anglais à partir de la troisième année primaire. Alors que certains perçoivent cette décision comme une avancée positive, mettant en avant les opportunités d'apprentissage et d'ouverture internationale qu'elle offre, d'autres la critiquent

1 Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008, Chap. II, Art.4.

2 En 1995, l'enseignement facultatif de l'anglais au niveau primaire a été instauré, mais cette initiative a été rapidement invalidée, étant abandonnée seulement une année plus tard. Selon A. Derradji, « [...] en 95/96 sur les 4 617 728 élèves inscrits dans le cycle fondamental de l'école algérienne où il y a obligation de suivre un enseignement de langue étrangère au choix entre le français et l'anglais, seuls 59 007 suivaient les enseignements d'anglais à la place du français, soit 1,27 % de la population scolarisée dans le cycle. Données statistiques issues du site : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algérie-4Berberes_lin (...) »

sévèrement dans la mesure où elle, selon eux, accentue les défis déjà présents dans le système éducatif au niveau de ce palier.

De l'introduction de l'anglais, il s'est ensuivi une nouvelle cartographie des langues qu'il convient de préciser. Les langues désormais en présence en situation de classe sont concurremment :

- **Les langues de socialisation** : le recours aux langues de socialisation était jusque-là prohibé en situation de classe. Avec l'adoption de l'approche par les compétences, il est insisté sur le rôle que ces langues de première socialisation tiennent dans l'apprentissage, en général et dans celui des langues étrangères, en particulier. Aussi est-il point étonnant qu'il soit fait grand cas des connaissances antérieures que l'apprenant apporte avec lui à l'école, entre autres son répertoire langagier. L'article 4 de la loi d'orientation de 2010, n°77/0.0.3/10 vient confirmer la place privilégiée que tiennent désormais les langues maternelles ;

- **La langue d'enseignement privilégiée**: La politique linguistique de l'État, à travers le système scolaire, vise à promouvoir l'usage et l'apprentissage de la langue arabe en tant que langue nationale et officielle, et comme élément essentiel de l'identité algérienne. L'objectif de son enseignement consiste à renforcer son usage pour qu'elle devienne une langue de communication dans les différents aspects de la vie et un vecteur privilégié dans le domaine de la production intellectuelle .

- **Les langues étrangères**: La loi d'orientation sur l'éducation nationale¹ de 2008 met en avant l'importance de la maîtrise des langues étrangères, non seulement pour favoriser l'ouverture sur le monde, mais aussi comme un outil d'accès aux ressources documentaires et aux échanges interculturels. Dès la troisième année de l'enseignement primaire, les élèves commencent l'apprentissage simultané de l'anglais et du français, après avoir suivi les deux premières années d'enseignement en arabe.

A la suite de l'introduction de l'anglais à l'école primaire, nous sommes venus à nous poser les questions suivantes:

1. L'adjonction de l'anglais au français est-elle sous-tendue, tel qu'il est rapporté par certains média, par des considérations essentiellement politiques?

2. L'apprentissage des langues étrangères durant la petite enfance (avant 10 ans) retentit-il favorablement sur le développement cognitif des apprenants ?

L'analyse présentée s'appuie sur une revue de la littérature ainsi que sur les résultats d'une enquête menée auprès des parents d'élèves.

1 Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale, Idem.

2. L'enfance et l'âge d'apprentissage des langues étrangères

L'apprentissage précoce des langues étrangères ne fait pas, selon la littérature dédiée à la question qu'il nous a été donné de consulter, l'unanimité. Il est fait état, explique Hamers (2005), de résultats empiriques foncièrement défavorables à cet apprentissage alors que d'autres, tout à l'inverse, soutiennent patiemment son introduction.

Traitant du bilinguisme, Andrée Tabouret-Keller explique, dans son article intitulé « *La question du bilinguisme* », que celui-ci est sous-tendu d'un certain nombre d'enjeux. Elle en dénombre quatre que sont, tour à tour, les enjeux politiques, les enjeux idéologiques, les enjeux économiques et enjeux symboliques. Au regard de l'enjeu idéologique, il est reproché, note l'auteur, au bilinguisme de participer dans l'accroissement des inégalités sociales. Ce reproche est consécutif, est-il à préciser, à une enquête laquelle s'est penchée, dès 1848, sur l'état de l'éducation au Pays de Galles. Les classes sociales seraient, selon cette enquête, inégalement touchées par le bilinguisme. Une inégalité que les tenants de l'enquête imputent essentiellement à l'accès à l'éducation. Aussi est-il avancé que les classes favorisées, compte tenu de leur bénéfice de l'instruction, tendent naturellement à être bilingues. Alors que les classes défavorisées, dépourvues de cette instruction, en sont exclues.

Cette idée que la psychologie, science encore à l'état de balbutiement, a faite sienne est reprise, dès la fin du XIX siècle. L'opposition au bilinguisme mise en avant par cette psychologie, dont le caractère scientifique est d'ailleurs contesté par Andrée Tabouret-Keller, est fondée sur deux arguments majeurs. Le premier argument a trait à ce que Cummins (1981) désigne par « le mythe du handicap bilingue ». La vision du bilinguisme, qui est donnée à voir au travers de ce handicap, est caractérisée par Genesee et al. (2004) de restrictif. Pourquoi ce bilinguisme est tantôt associé à un handicap, tantôt à une restriction ? Répondre à cette question passe par un examen des attributs affectés à ce bilinguisme.

Nous avons vu que les résultats qui se sont ensuivis de l'enquête sur l'état de l'éducation au Pays de Galles incombaient l'accès au bilinguisme à la condition sociale et son aptitude/inaptitude à donner une éducation. Les classes favorisées disposant de moyens financiers se trouvent dans l'état de mettre leurs enfants à l'école et, de la sorte, les prédisposent à être bilingues. Les classes défavorisées n'étant pas en fonds, sont dans l'incapacité de dispenser un enseignement à leurs enfants qui, à défaut de cet enseignement, se trouvent de fait forclos du bilinguisme.

Nous avons également vu que la psychologie, science émergente, s'est appropriée les résultats auxquels avaient abouti l'enquête susmentionnée. Il s'agit d'une appropriation partielle ; la filiation n'est en conséquence pas totale. Il ne peut être question que d'une appropriation partielle étant donné que la psychologie endosse, pour sa part, son rejet du bilinguisme à une raison autre que celle l'enquête sur l'éducation au Pays De Galles ; en

l'occurrence les ressources cognitives. Ce rejet du bilinguisme concerne de plus, dans le cas de la psychologie, sans discrimination tous les enfants; il n'est en effet établi aucune différence entre les classes sociales.

La psychologie explique que l'enfant dispose de capacités cognitives limitées. De par leur caractère limité, ces ressources attentionnelles ne prédisposent pas de fait le jeune apprenant à se confronter à un apprentissage simultané de deux, voire plusieurs langues. Un bilinguisme précoce fragilise, assure cette psychologie, le développement harmonieux de la première langue et aboutit à un apprentissage claudicant de la deuxième/autres langue(s). Plusieurs études allant dans le sens de l'opposition à un bilinguisme précoce, explique Baker (2011), sont recensées. Il ressort de cette recension, ajoute l'auteur, que la grande majorité de ces études s'était préoccupée du quotient intellectuel et de son évaluation. Il est ainsi d'usage, dans les années vingt, rapporte Andrée Tabouret-Keller, qu'un test d'intelligence soit administré aux immigrants foulant le sol américain.

Le deuxième argument tient une position nuancée à l'endroit du bilinguisme précoce. Celui-ci n'est certes pas totalement rejeté mais son introduction est néanmoins soumise à condition. Il est dès lors question, à la suite de cette soumission à condition, d'un bilinguisme non pas restrictif mais davantage étapiste. Cette vision du bilinguisme, actuellement en usage selon les propos de Andrée Tabouret-Keller, est qualifiée par cette même auteure de *version adoucie*. Il est avancé par les tenants de cette thèse que le jeune apprenant ne doit pas être exposé à plus d'une langue ; il est ainsi impératif d'asseoir, dans un premier temps, la langue première. L'apprentissage de la deuxième est ainsi repoussé, dans un second temps, jusqu'à la troisième année.

Ces thèses en défaveur du bilinguisme sont remises en cause ; il leur est en effet reproché leurs faiblesses méthodologiques. Supposant une seule réponse, les tests d'intelligence, sur lesquels a fait alors fond la psychologie, présentent l'inconvénient de laisser place à l'expression de la pensée convergente aux dépens de la pensée divergente qui induit, elle, la créativité et l'imagination.

Pour le bilinguisme...

Traiter des études en faveur du bilinguisme ne peut se faire sans l'évocation de la recherche de Peal et Lambert (1962) ; il s'agit en effet d'un préalable nécessaire. Cette nécessité est liée au fait que les deux chercheurs font figure de pionniers en matière de recherche sur le bilinguisme. Leur étude a, en effet, jeté les jalons d'une recherche, aujourd'hui, prolifique. Et dont le point commun est son insistance sur les incidences bénéfiques sur le plan cognitif subséquentes au bilinguisme.

La recherche de Peal et Lambert (1962) a porté sur des élèves monolingues et des élèves bilingues anglais-français, âgés de 10 ans. Il ressort des tests

d'intelligence verbale et non verbale que les élèves bilingues, comparativement aux élèves monolingues, font montre d'une *plus grande flexibilité cognitive résultant de l'habitude de passer d'un système symbolique à un autre* » (Hamers, 2005 : 274).

Dans la même veine Lenneberg soutenait l'hypothèse selon laquelle il existe une période critique pour l'acquisition du langage qui se terminerait avec la fin de la plasticité neuropsychologique qui est généralement associée à l'âge de la puberté. Au cours de cette période délimitée, le système nerveux de l'enfant présente une flexibilité propice à une assimilation linguistique rapide. Au-delà de cette période critique, les connexions synaptiques des aires langagières se stabiliseraient et rendraient l'apprentissage d'une nouvelle langue plus difficile, et qualitativement il s'avère moins exhaustif que celui réalisé au cours de la prime enfance.

Il convient de rappeler que le seuil critique concerne principalement l'apprentissage de la phonétique, tandis que dans d'autres domaines comme la grammaire et le lexique, une langue étrangère peut être bien acquise à l'âge adulte. D'après C. Hagege¹, la maîtrise acceptable de la prononciation ne peut être atteinte à n'importe quel âge. Cela est illustré par le cas des personnes ayant appris une deuxième langue à l'âge adulte, sans parvenir à se débarrasser de leur accent natif.

3. L'anglais au primaire : un changement de perspectives ou une décision politique ?

Pour appréhender les causes notoires ainsi que les motivations sous-jacentes à l'introduction de l'enseignement de l'anglais, il est impératif de considérer le contexte dans lequel cette décision a été prise.

- **Dans le domaine de l'éducation et de la recherche** : La maîtrise de l'anglais va bien au-delà de la simple acquisition d'une nouvelle compétence linguistique. En effet, l'anglais joue un rôle prépondérant dans le domaine de la recherche scientifique. La plupart des projets de recherche internationaux, des publications scientifiques des et conférences internationales se déroulent en anglais. Maîtriser cette langue est un atout qui offre aux apprenants un accès aux savoirs dans leurs domaines d'études respectifs et leur permet d'être actifs dans la compréhension, la pratique et le développement de leurs disciplines.

- **Sur le plan économique** : L'importance de l'anglais dans le contexte économique mondial est indéniable. Universellement reconnue comme la langue du commerce, elle est vivement recommandée par de nombreux partenaires économiques, qui la privilégient dans divers secteurs pour demeurer compétitifs à l'échelle internationale.

Actuellement, avec la mondialisation et tout particulièrement dans le contexte algérien, la maîtrise des langues est devenu un pré requis de valeur tant

¹CHagege, L'enfant aux deux langues, éditions Odile Jacob, Paris, 1996, p. 29.

pour l'admission que pour l'évolution professionnelle. Les fonctions de haute distinction au sein de nombreuses entreprises exigent une compétence irréprochable en français ainsi qu'une aptitude remarquable en anglais. A titre d'exemple, comme l'ont souligné Ch. F.Z et Kh. Salah¹, dans sa politique de recrutement, Sonatrach, tout comme plusieurs entreprises internationales, inclut la compétence en anglais dans ses critères de sélection. La maîtrise des langues est un atout recherché, non seulement pour accéder à un emploi, mais aussi pour bénéficier d'opportunités de promotion. Les postes les plus prestigieux chez Sonatrach exigent ainsi une parfaite maîtrise du français, accompagnée d'un niveau élevé en anglais.

Les éléments objectifs susmentionnés et autres ont incontestablement soutenu l'argument en faveur d'apporter des ajustements au système d'enseignement. Toutefois, des considérations non objectives ont également étayé cette mesure. Au cours des dernières années, en dépit des efforts de réconciliation, nous assistons à une détérioration des relations bilatérales entre Alger et Paris. Il est manifeste que les tensions politiques entre les deux capitales, caractérisées par des conflits d'intérêts, des joutes médiatiques et des crises diplomatiques récurrentes, ont agi comme un catalyseur ayant accéléré cette mutation linguistique.

Il convient aussi de souligner que cette dynamique conflictuelle est largement envenimée par l'antagonisme entre l'élite francophone et l'élite arabophone en Algérie. La situation sociolinguistique de notre pays se distingue par un bilinguisme instable, caractérisé par une lutte acharnée entre les langues en présence, chacune cherchant à étendre son influence en évinçant sa rivale. Regrettablement, l'école se révèle être le théâtre privilégié où cette confrontation linguistique est observée et ressentie avec une acuité particulière.

4. Difficultés liées à un apprentissage simultané de deux langues étrangères

4.1 Un semi linguisme au lieu d'un bilinguisme équilibré :

Apprendre deux langues étrangères de manière simultanée constitue un défi difficile pour un enfant. En effet, une telle immersion est susceptible de compromettre sa progression linguistique. Une inquiétude souvent exprimée est que l'enfant ne développerait pas de compétence linguistique dans aucune des langues qu'il apprend, ce dernier « **n'atteindrait une habilité langagière semblable à celle d'un monolingue dans aucune de ses deux langues** ».

1 Ch. Fatima-Zohra, Kh. Salah, Les langues de travail dans les entreprises en Algérie; le cas de la Sonatrach. Revue Langues, cultures et sociétés, volume 7, n° 1, juin 2021.

et serait incapable de développer son potentiel linguistique dans les deux langues »¹.

Le bilinguisme déséquilibré peut découler de divers facteurs, tels qu'une exposition inégale aux langues, des influences extérieures favorisant une langue au détriment de l'autre, ou encore des conflits linguistiques internes. Par exemple, si un enfant entend principalement une langue à la maison et une autre à l'école. Ce type de bilinguisme peut avoir des conséquences importantes sur le développement global de l'enfant. Il peut entraîner des difficultés de communication et d'interaction avec les pairs, ainsi qu'une faible estime de soi liée à des difficultés linguistiques. À long terme, cela peut également limiter les opportunités professionnelles et sociales de l'individu. En revanche, favoriser un bilinguisme équilibré suppose un apprentissage simultané et harmonieux des deux langues, cela contribuera à élargir les perspectives de l'enfant dans un contexte multilingue.

4.2 Surcharge cognitive

À ce stade de leur développement éducatif, les enfants sont exposés à un éventail de disciplines académiques. Parallèlement, ils sont confrontés à la complexité de maîtriser l'arabe classique, qui constitue la langue d'enseignement institutionnelle, distincte de leur langue de communication quotidienne. Cette transition linguistique représente une charge cognitive supplémentaire, exacerbée par l'apprentissage simultané de deux langues étrangères. Ci-dessous sont présentées diverses expressions de la surcharge cognitive observée chez les jeunes apprenants :

a- Difficulté à traiter de multiples informations simultanément : en apprenant deux langues simultanément, l'apprenant doit traiter deux ensembles de règles grammaticales, de vocabulaire et de structures linguistiques, ce qui peut être accablant pour sa capacité cognitive limitée.

b- Fatigue mentale et émotionnelle : Des perturbations des fonctions cognitives telles que les troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, de l'orientation et de l'organisation peuvent être observées.

c- Baisse des performances académiques: L'apprenant peut se sentir dépassé, frustré ou anxieux face à la quantité d'informations à assimiler, ce qui peut nuire à sa motivation et à son engagement dans le processus d'apprentissage.

4.3 Phonologie différente

Chaque langue a sa propre phonologie, c'est-à-dire un ensemble de sons distinctifs et de règles de prononciation. En conséquence, les confusions phonologiques peuvent être plus fréquentes chez les élèves engagés dans un

¹ Hamers et Blanc cités par Christine Hélot in, Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école, éd L'Harmattan, 2007, p.23

apprentissage simultané et précoce deux LE. Voici quelques-unes de ces difficultés, accompagnées d'exemples de confusions phonétiques :

4.3.1 L'asymétrie dans les correspondances phonèmes-graphèmes

Cette asymétrie rend l'apprentissage de l'orthographe plus complexe pour les apprenants. En fait, l'asymétrie dans les correspondances phonèmes/graphèmes renvoie aux déséquilibres dans la relation entre les sons réalisés et les lettres écrites dans une langue donnée.

La réalisation de certains mots peut nettement diverger de son orthographe, par exemple le terme anglais "colonel" est réalisé /'kɜːrənəl/. Dans la langue française, le graphème "c" est phonétiquement prononcé /s/ devant les voyelles "e". "i" et "y", tandis qu'il est prononcé /k/ devant les voyelles "a" et "o". Cependant, dans certaines occurrences, ce graphème peut être phonétiquement réalisé /g/, comme observé dans le mot "second".

4.3.2 Plusieurs formes graphiques pour représenter le même son

Plusieurs graphies peuvent être utilisées pour transcrire un même son, à titre d'exemple et de manière non exhaustive :

	Graphie	Phonie " API"	Exemples
FR	s,ss, ç, c, tion,	/s/	Se, assez, ça, ceci, nation.
	o, au, eau	/o/	Dos, au, château.
Ang	Sh,s,ation ; otion	/ʃ/	She , sure, nation, emotion

4.3.3 Même graphie différentes phonies

	Graphie	Phonie en " API"	Exemples
Fr	Ch	/ʃ/	chirurgien, chiffre, chocolat, cheval...
		/k/	chlore, choléra, chronique, chrétien...
Ang	O	/o/, /ou/, /eu/, /i/	<i>Problem, to do, computer ,women</i>
	Ea	/ɛ/, /i:/, /eɪ/	head /'hɛd/, heat/hi:t/ , break //breɪk/

4.3.4 Le doublement des consonnes

Un exemple de cette asymétrie est le doublement des consonnes, tel que dans les mots anglais Run → Runnig (forme progressive), Stop → Stopped (participe passé). La conjugaison du verbe "appeler" au temps de l'indicatif illustre également cette asymétrie en langue française qui pour un apprenant semble difficile à comprendre les raisons notamment le fait que le verbe prend un seul "l"

dans certains cas et deux "l" dans d'autres (j'appelle- appelais-appellerai), (Nous appelons - appelions-appellerons). Cette règle de doublement de consonnes s'applique également à d'autres verbes, mais elle n'est pas systématique pour tous les verbes.

4.3.5 Prononciation des consonnes finales

Contrairement à l'arabe où les consonnes finales sont souvent prononcées, en français et en anglais, ces consonnes peuvent être muettes ou faiblement prononcées. Les apprenants arabophones peuvent avoir du mal à s'habituer à cette variation phonétique et à produire correctement des mots sans prononcer les consonnes finales.

En résumé, la présence notable d'irrégularités et d'exceptions dans ces deux langues confère fréquemment à leurs orthographe, phonétiques et grammaires une complexité difficile à anticiper ou à assimiler de manière méthodique. Ces particularités peuvent s'avérer déconcertantes pour les apprenants qui s'engagent dans l'acquisition simultanée et précoce du français et de l'anglais.

5. Cadre méthodologique

L'introduction de l'enseignement de l'anglais au niveau primaire vise à renforcer les compétences linguistiques des élèves dès leur jeune âge. Cependant, cette initiative soulève des interrogations et des préoccupations quant à ses répercussions sur les apprentissages. Pour mieux comprendre la position des parents face à un apprentissage précoce des langues étrangères et à l'introduction de l'anglais, nous avons mené une enquête quantitative impliquant les parents d'élèves.

Cette enquête, réalisée au sein de 5 établissements situés dans la ville de Tiaret, a mobilisé 87 participants, représentant une diversité de profils et de points de vue. Le questionnaire, conçu pour recueillir des données variées et pertinentes, se compose de plusieurs types de questions : des questions signalétiques permettant d'obtenir des informations socio-professionnelles sur les répondants, des questions introductives pour cerner leurs perceptions générales, ainsi que des questions plus spécifiques visant à approfondir leur opinion sur l'apprentissage précoce des langues étrangères et l'intégration de l'anglais. Cette approche a permis de recueillir des témoignages riches et diversifiés, offrant une base solide pour l'analyse.

L'objectif principal de cette démarche est d'éclairer la position des parents quant à l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères dès le jeune âge, en particulier l'anglais. Les données recueillies à travers leurs témoignages sont d'une grande importance, car elles fournissent des éléments essentiels pour approfondir notre analyse.

6. Résultats et discussion

- Inspirés à la fois par la reconnaissance croissante de l'importance de maîtriser des langues étrangères pour réussir professionnellement, et

par les découvertes relatives aux capacités d'apprentissage des jeunes enfants, 87% des parents interrogés pensent que plus l'immersion aux langues est précoce, meilleure sera la maîtrise. En revanche, 13 % ont tendance à patienter ou à retarder cet apprentissage.

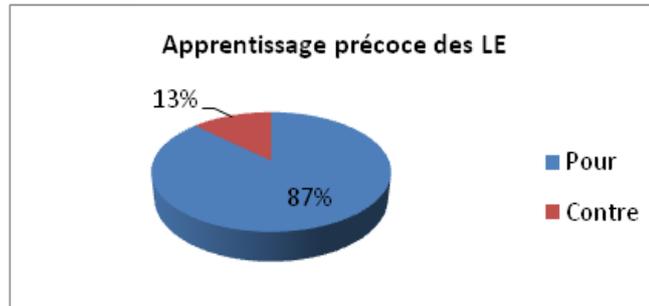


Figure (1): Apprentissage précoce des LE

- IL est admis que pour communiquer efficacement dans une langue étrangère, il n'est pas suffisant de connaître les règles de la grammaire et le lexique. Le rythme, l'intonation et l'articulation sont aussi des éléments importants pour ceux qui souhaitent avoir une maîtrise de la langue. Environ 41 % des parents reconnaissent les différences entre la phonologie de l'arabe et celle du français et de l'anglais. Ils considèrent que l'introduction précoce aux langues favorise le développement de la conscience phonologique, une compétence essentielle dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

- 34% des répondants disent que le contact avec deux ou plusieurs langues dès le plus jeune âge peut considérablement élargir les capacités perceptives chez lui. Un enfant élevé dans un environnement où deux langues sont couramment pratiquées développe généralement une compétence particulière dans la reconnaissance et la distinction des sons propres à chaque langue. En revanche, les enfants issus d'un environnement monolingue peuvent éprouver des difficultés dans la reproduction des phonèmes propres à ces langues étrangères.

- 39% des parents pensent cette démarche va au-delà de l'acquisition de compétences linguistiques, ils estiment que commencer à apprendre les langues étrangères dès le plus jeune âge favorise l'ouverture d'esprit, une meilleure compréhension du monde et l'adoption de comportements nouveaux.

L'examen des données a également mis en lumière que ces bénéfices sont sujets à controverse dans certains cas. Dans ce qui suit, nous exposons quelques arguments avancés par les personnes interrogées qui sont opposés à l'enseignement précoce des langues.

- 16% des parents expriment des inquiétudes concernant l'impact potentiel sur le développement linguistique de leurs enfants en raison d'une

exposition précoce et simultanée à deux langues étrangères. Ces préoccupations sont liées au concept de semi-linguisme précédemment défini.

- 15% des parents de cette catégorie estiment que l'apprentissage de deux langues étrangères simultanément peut entraîner une charge cognitive qui pourrait affecter le développement mental de l'enfant.

- Les résultats de cette enquête révèlent une diversité de réactions parmi les parents concernant l'introduction de l'anglais à l'école primaire. Une part importante des répondants se montre favorable à cette initiative, soulignant les bénéfices d'une exposition précoce aux langues étrangères pour le développement des compétences linguistiques et les perspectives d'avenir. Cependant, des réserves et des inquiétudes subsistent, reflétant des positions variées.

En effet, 47,77 % des répondants souhaitent que l'anglais remplace le français, tandis que 32,69 % s'y opposent fermement. Par ailleurs, 19,54 % des participants considèrent la diversité linguistique comme une richesse à préserver. Ils rejettent l'idée de créer une rivalité entre les langues et plaident en faveur de relations complémentaires entre elles, privilégiant une approche équilibrée.

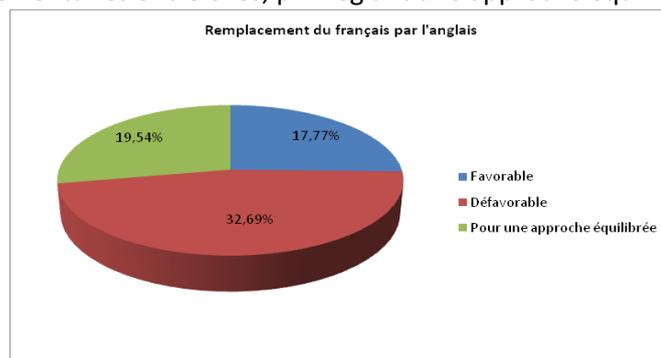


Figure (2): Remplacement du français par l'anglais

7. Conclusion

Il est crucial de reconnaître les défis inhérents à l'apprentissage simultané de plusieurs langues dès le plus jeune âge. Bien que cela puisse présenter des difficultés, les bénéfices pour le développement cognitif et les perspectives futures en font un investissement d'une grande importance. Les programmes éducatifs proposés doivent offrir une progression logique et naturelle dans l'apprentissage des langues, en alignant l'enseignement avec le développement, les intérêts et les besoins des enfants. Des approches telles que l'immersion linguistique, l'apprentissage par le jeu et l'utilisation des technologies numériques peuvent être particulièrement efficaces. Aussi, il est important d'intégrer des éléments culturels pour rendre l'apprentissage plus pertinent et engageant pour les élèves. En outre, il est de la plus haute importance que l'institution éducative conserve son intégrité en tant que lieu préservé des luttes politiques et des conflits linguistiques.

Une telle approche favorise non seulement la maîtrise linguistique, mais également renforce la résilience culturelle et promeut la compréhension interculturelle, des compétences cruciales dans un monde multilingue et interconnecté.

8. Bibliographie :

1. Abderrezak, D. (2002), Les malaises de la société algérienne. Crise de langues et crise d'identité, Casbah éditions, Alger.
2. Abdou, E. (2006), L'exception linguistique en didactique, édition Dar El Gharb, Oran.
3. Barbara, Abdelilah, B. (2006), Le défi des enfants bilingues, Grandir et vivre en parlant plusieurs langues, éd La Découverte, Paris
4. Claude, H. (1996), L'enfant aux deux langues, éditions Odile Jacob, Paris.
5. Hamers et Blanc cités par Christine Hélot in (2007), Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école, éd L'Harmattan, p.23.
6. Fatima-Zohra, Ch, Salah, Kh. (2021), Les langues de travail dans les entreprises en Algérie; le cas de la Sonatrach, Revue Langues, cultures et sociétés, volume 7, n° 1, juin.
7. Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008, Chap.
8. Document d'accompagnement du programme de français pour le cycle primaire du Ministère de l'Éducation Nationale de 2016.
9. Didactic guide of English for 3rd year primary education, 2022.